

CONTRAT

Entre

Monsieur domicilié

Et

Monsieur Cyril Colmet Daage domicilié au 94 rue du laurier 73000 Chambéry

Trajet

Du port de au jusqu'au en France
soit environ milles effectifs parcourus.

Durée

La durée de ce convoyage est initialement prévue de jours, du au
Elle peut être plus courte ou plus longue en fonction des conditions météo et des différents événements successibles
d'entraîner des escales imprévues. Si ce temps effectif dépasse le temps prévu de plus de 30%, le contrat sera
réajusté (la majoration ne dépassera en aucun cas 15% du tarif initial).

Salaire :

Soit pourmilles la somme totale deeuros.

Le montant sera versé lors de la remise du navire par chèque ou virement bancaire pré convenu.

Engagement des convoyeurs :

- amener d'un port à un autre le navire «..... » dans les meilleurs conditions de sécurité,
- vérification du bateau lors de la prise en main (réparations ou achats de matériel nécessaire à la sécurité du convoyage),
- remise des justificatifs ayant entraînés des modifications dans le contrat initial (escales météo pour tempête,...),
- nettoyer à l'intérieur et à l'extérieur le navire pour la restitution,
- justificatifs de l'intégralité des frais,
- un inventaire complet et un rapport technique vous seront communiqués à la remise des clefs et papiers.

Engagement de l'armateur :

S'assurer que le bateau est en état de naviguer en toute sécurité, équipé pour la catégorie de navigation du
convoyage à effectuer et la législation en vigueur (close sans condition pouvant amener les convoyeurs à refuser la
navigation.).

Couvrir les notes de frais inhérentes :

- aux déplacements des convoyeurs de leurs lieux de résidences au navire aller et retour,
- aux matériels et aux réparations jugées nécessaires au bon fonctionnement du navire, ainsi que le matériel médical et la pharmacie adaptés à la navigation
- à la caisse de bord (avitaillement,...)
- aux possibles escales, liées à la sécurité du navire et des personnes (avis de coup de vent, faiblesses matériel,...),
- assurer le navire pour la zone de navigation et les personnes à bord.

M., Mme.....

Monsieur Cyril Colmet Daage.